

LES DROITS DE L'ENFANT



Le droit à la compréhension et à l'amour des parents et de la société.



Le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.



Le droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement.



Le droit à un niveau de vie suffisant : une maison, des vêtements, de la nourriture.

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT QUI EST EN VIGUEUR DANS LA QUASI TOTALITÉ DES PAYS MEMBRES DES NATIONS UNIES.



Le droit à l'égalité, sans restriction de race, de religion ou de nationalité.



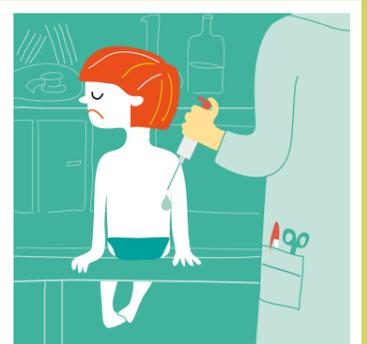
Le droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives.



Le droit aux secours prioritaires en toutes circonstances.



Le droit à la protection contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation.



Le droit d'être soigné par des médecins, la protection en cas de guerre.

LES DROITS DE L'ENFANT





Le droit à la compréhension et à l'amour des parents et de la société.



Le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.



Le droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement.



Le droit à un niveau de vie suffisant : une maison, des vêtements, de la nourriture.

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT QUI EST EN VIGUEUR DANS LA QUASI TOTALITÉ DES PAYS MEMBRES DES NATIONS UNIES.



Le droit à l'égalité, sans restriction de race, de religion ou de nationalité.



Le droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives.



Le droit aux secours prioritaires en toutes circonstances.



Le droit à la protection contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation.



Le droit d'être soigné par des médecins, la protection en cas de guerre.